



Compte rendu de la réunion Equipe Technique Régionale du 26 septembre 2017 à Chartres.

Présents : Romain DORANGE, Pauline GUET, Pascal GALET (Chartres Handisport Loisirs), Emeline DUSSART (CDH 45), Damien BEAUJON, Jean Marie MASSY (CRH), Franck GUIBERT (CDH 41)

Excusés : Julie BOURGEOIS (CDH 37), Titouan PINEAU (CDH 45)

Début : 10h05

1°) Stage JAP / stage vacances 2018 :

Dates : 27, 28 février / 1^{er} mars au CRJS de Chartres
12 jeunes potentiels

Encadrement technique :

Natation : Sami El GUEDDARI (à confirmer)

Tennis de Table : Élodie RUCHAUD VALET

Athlétisme : Gwenaël LANNE-PETIT (CTFR)

Intérêt pour l'ETR : La première édition du stage JAP fut axée sur la constitution d'un document d'évaluation pour la fin du stage ne permettant pas ainsi de mettre en place un partage de savoir entre techniciens. Pour cette nouvelle édition, une demande est faite pour obtenir un briefing / débriefing de chaque séance entre techniciens mais aussi de présenter, lors de la réunion du 16 janvier 2018, le type de séance (fiche pédagogique), une fiche sur le parcours du jeune et établir son niveau avant l'entrée au stage.

Difficulté d'avoir un nombre de jeunes conséquents sur ce stage jeunes à potentiel car les disciplines prioritaires déclinées au niveau fédéral (athlétisme, tennis de table et natation) ne permettent pas de tous les accueillir selon leurs disciplines. La proposition du Comité Régional de faire le stage vacances fin aout au Creps de Bourges n'est pas appropriée par rapport à la réalité du terrain. En effet, des jeunes reprennent leurs hébergements, dans les établissements spécialisés, avant la reprise scolaire, il est donc difficile de pouvoir les solliciter à l'inverse des vacances de février.

Damien explique le choix pris par le comité régional de dissocier le stage JAP des stages vacances. L'intérêt venant du Conseil Régional à vouloir combler les installations durant les grandes vacances. La période propice étant la dernière semaine d'août.

Après discussion, la pertinence de mettre en lien le stage vacances et stage JAP sera plus favorable pour l'ensemble de l'encadrement de l'ETR. Ceci permettra de tester la viabilité pour l'édition 2018 et d'en tirer un bilan pour la suite du projet.

Damien propose de visiter les installations sportives de la ville de Chartres aux abords du CRJS afin de se rendre compte du potentiel d'activités sur le site.

Fin de la 1ere partie 12h00

Pause déjeuner au CRJS de Chartres et reprise à 13h15

3°) Restructuration de l'ETR :

Damien présente la restructuration du fonctionnement de l'ETR avec pour objectif de favoriser les échanges sur des thèmes en lien avec le secteur jeunes et la formation.

3 secteurs sont proposés : Formation, Parcours d'Excellence Sportif, Animation et développement territorial. Chaque secteur contienne 3-4 objectifs de développement. L'idée étant de responsabiliser un collègue départemental dans une mission régionale lui correspondant.

Après discussion sur l'ensemble de ces objectifs, il en ressort que l'Abécédaire risquerait à court terme, de ne plus être bénéfique. En effet, le nombre illimité d'Abécédaire en Région Centre Val de Loire en « concurrence » avec les départements limitrophes n'apporterait plus un nombre nécessaire de stagiaires. L'idée étant de centraliser 2-3 dates sur la saison, en accord avec les départements, afin de réduire les inégalités de potentiel dans chaque département (certains départements ont des organismes de formations favorisant ainsi un nombre pérenne de formation).

Suite à ces interrogations, l'orientation se porte sur la mise en place d'un pôle formation. Ce pôle ayant pour but de recenser tous les formateurs (salariés inclus), selon leurs compétences, de chaque département afin de les solliciter sur les formations régionales. Ces formateurs (hors salariés) bénéficieront d'un tarif d'intervention si ces derniers sont sollicités.

La proposition faite par l'ETR serait de faire un pot commun sur la répartition des bénéfices pour chaque département en fonction par exemple du nombre de personnes venant de son département, voir sur un mode de calcul supplémentaire pour les CDH, ou Chartres, en envoyant une personne à l'Abécédaire en son nom. L'objectif étant d'intéresser les agents à inciter les personnes à passer les formations. Les modalités resteront à définir par le comité régional et les présidents des comités départementaux.

Il y a une volonté d'aller dans ce sens et de passer un cap sur le fonctionnement de l'ETR, les agents de développement attendent que leurs élus rencontrent le comité régional pour évoquer, entre autres, les points de mise à disposition. Jean Marie propose également aux salariés de se positionner vis-à-vis de leur employeur en donnant un ordre d'idée sur le volume horaire de mise à disposition pour le compte de l'ETR (hors réunion ETR) à l'année. L'objectif étant de trouver un équilibre entre leurs missions prioritaires et les actions de mutualisations ETR. **Damien note l'urgence d'un RDV avec les présidents pour la mise à disposition des agents avant la prochaine réunion ETR.**

Avant de clôturer, Damien rappelle qu'il ne faut pas hésiter à envoyer les affiches, résultats des CDH, clubs afin que ce dernier puisse le diffuser au niveau régional.

Fin : 15h00

Rdv fixé le mardi 19h00 décembre à 10h00 à la Maison des Sports d'Olivet.